

Le mot du maire

À la veille des vacances, je souhaite à chaque Donnevillois une période de détente méritée. Gageons que l'été sera beau et viendra compenser un printemps qui s'est fait désirer.

Je veux en priorité aborder le sujet difficile de la traversée de la RD 813. Il y a quelques semaines, une de nos jeunes lycéennes a été heurtée par un véhicule sur le passage pour piétons. Blessée et choquée, elle semble aller mieux après quelques semaines difficiles d'observation. Après le très grave accident dont a été victime une autre lycéenne il y a trois ans, la dangerosité de cette voie se confirme une fois encore. En 1976, une élève de l'école primaire avait trouvé la mort en dépit de la présence d'un feu tricolore. Cet accident est du reste



Crédit photo : C. Pavot

à l'origine de la création du passage souterrain. En 2015, l'installation aux deux entrées de l'agglomération de radars pédagogiques a sans doute permis de réduire significativement la vitesse. En 2016, ont été ajoutés des triangles lumineux clignotants destinés à alerter les conducteurs et les inciter à la prudence.

Sans doute, ces installations ont-elles amélioré la sécurité, mais force est de constater qu'il existe encore des conducteurs imprudents, inattentifs ou pour certains, ce qui est plus grave, indifférents aux risques qu'ils font courir aux piétons. Cela est regrettable, mais c'est un fait que l'on constate encore trop souvent. Il s'agit sans doute de la part irréductible de gens pour lesquels l'importance du respect des règles de bonne conduite, aux deux sens du terme, n'éveille guère la conscience.

C'est pourquoi, le conseil municipal a réuni rapidement, en deux séances rapprochées, les autorités compétentes afin d'envisager un nouveau renforcement des dispositifs de sécurité. Il faut en effet rappeler que la RD 813 se trouve sous statut particulier et que la circulation est gérée par les services départementaux. Plusieurs propositions ont été évoquées en tenant compte bien entendu des contraintes. Elles seront mises en œuvre dans les mois qui viennent, et pour certaines dès la rentrée scolaire prochaine. (Vous les trouverez plus loin dans ce bulletin)

Le souci de protéger la circulation piétonnière est une priorité partagée par les différentes instances en charge de ces questions. Nous aboutirons à une amélioration de la sécurité par une observation rigoureuse de chacune des règles de la circulation. Celles-ci vont de l'observation de la signalisation au bon usage des équipements et installations. Il est vrai que nos attitudes diffèrent selon que nous sommes au volant ou que nous traversons une voie très fréquentée par les voitures. Pourtant, il s'agit, fondamentalement, du respect nécessaire en matière de cohabitation entre piétons et automobilistes. Si le risque zéro n'existe pas, les comportements responsables contribuent fortement à le réduire.

Je souhaite évoquer un autre sujet, celui de l'occupation illicite des terrains de sport par les caravanes des gens du voyage depuis plusieurs années durant la belle saison. Suite aux difficultés rencontrées l'année dernière, des travaux ont été réalisés en ce début de printemps afin de neutraliser les accès et faire obstacle aux intrusions. Trois riverains ont œuvré efficacement à leur réalisation, sans ménager ni leur temps, ni leurs efforts. Voilà un bel exemple d'action citoyenne. Je tiens à les remercier chaleureusement pour cette participation qui, je l'espère, permettra de passer un été plus serein en nous mettant à l'abri d'une part de dégradations coûteuses et d'autre part d'un voisinage parfois conflictuel.

Je souhaitais encore vous informer que les dix-sept logements du bailleur La cité jardin à Bonheure sont occupés depuis début juin venant densifier la population de Donneville ! Il reste dans ce lotissement une petite dizaine de maisons à construire. Aussi, lors du prochain recensement de la population, en janvier-février prochains, si l'on y ajoute les constructions en cours vers les Hauts de Fontbazy, le nombre d'habitants devrait atteindre, voire dépasser, 1200-1250 habitants. D'ores et déjà, en termes d'effectifs scolaires, nous remontons la pente. Nous restons néanmoins dans la partie basse de la fourchette de progression de l'habitat des communes du bassin de vie du sud Sicoval.

Enfin, un dernier mot concernant le budget prévisionnel 2019. Vous constaterez qu'il est encore en cette année 2019 caractérisé par la rigueur. Nous avons pu toutefois maintenir au même niveau que l'an dernier les subventions aux associations tout en limitant l'augmentation des impôts locaux à 2 %. Globalement, la fiscalité locale est allégée par la suppression progressive de la Taxe d'Habitation. Seule ombre au tableau, on ne sait toujours pas par quelles(s) ressource(s) elle sera compensée. Pour le moment, on parle de la prélever sur le budget des départements... Lesquels naturellement manifestent leur désaccord ! Mais bon, à chaque jour suffit sa peine.

Bel été donc à chacun de vous !

Bernard DUQUESNOY, Maire de Donneville

Sommaire

Le mot du maire	1
Infos municipales	2
Vie du village	4
Vie culturelle	6
Mots croisés	8

Budget communal 2019 : les principales composantes

Budget de Fonctionnement 2019

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	176 386	Atténuation de charges	8 100
Charges de personnel	311 250	Produit des services	56 300
Atténuation de produits	10 000	Impôts et taxes	441 017
Charges de gestion courante	56 285	Dotations, participations	157 871
Charges financières	53 140	Autres produits	31 000
Charges exceptionnelles	175	Produits exceptionnels	18 402
Virement à la section d'investissement	168 669	Résultat reporté	73 215
Total	785 905	Total	785 905

Budget d'investissement 2019

Dépenses		Recettes	
Déficit antérieur	27 021	Dotations	52 021
Capital des emprunts	140 119	Cautions	450
Acquisitions	10 000	Virement du fonctionnement	168 669
Travaux	30 000		
Dépenses imprévues	14 000		
Total	321 140	Total	321 140

L'exercice 2019 reste un budget de rigueur avec une maîtrise de l'ensemble des dépenses.

Associations	2019
Amicale du personnel	1 650
Arbres et paysages d'autan	200
Association chasse	200
CLAD	7 690
Coopérative scolaire	500
Graine de Gafet's	300
Inter Football Club	2 270
La Maison des Parents du Lauragais	250
Les Cloches de Donneville	200
Tennis Club	1 300
Totaux	14 560

TAXES	2018	2019
T.H.	19,83 %	20,23 %
T.F.B.	7,39 %	7,54 %
T.F.N.B.	102,24 %	104,30 %
Évolution des taux	3 %	2 %

Produit 3 taxes : 357 124 réparti comme suit :

- ▶ Taxe d'habitation (TH) : 280 994
- ▶ Taxe foncière sur le bâti (TFB) : 64 866
- ▶ Taxe foncière sur le non bâti (TFNB) : 11 264

Le conseil municipal a opté pour une hausse modeste des 3 taxes locales. Les pouvoirs publics prévoient la suppression totale de la taxe d'habitation pour 2021... Il règne encore une grande incertitude en ce qui concerne les modalités de compensation.

Infos pratiques

Horaires d'accueil de la mairie

Lundi de 14 h 00 à 17 h 00
 Mardi de 9 h 15 à 11 h 45
 Mercredi de 9 h 15 à 11 h 45
 Jeudi de 9 h 15 à 11 h 45
 Vendredi de 14 h 00 à 17 h 00

Pendant la période estivale, la mairie sera fermée les mercredis 17 et 31 juillet, puis le 7 août, ensuite fermeture annuelle du 12 au 16 août.

Tél. : 05 61 81 96 60
 Contact : accueil@donneville.fr

Horaires d'ouvertures de la médiathèque

ATTENTION ! HORAIRES D'ÉTÉ

Mercredi de 14 h 30 à 18 h 30
 Samedi de 10 h 30 à 12 h 30

FERMETURE DU 1^{ER} AU 27 AOÛT

Tél : 05 61 46 71 13
 Contact : mediatheque@donneville.fr

Recensement pour la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD)



Vous avez 16 ans, faites-vous recenser à la mairie. **Cette démarche est indispensable et doit s'effectuer pendant le mois suivant votre 16e anniversaire.** Présentez-vous au secrétariat de mairie muni du livret de famille.

Sécurisation de Route départementale 813



Crédit photo : C. Pavot

Suite aux deux réunions qui se sont tenues en mairie les 24 mai et 7 juin, à propos de la sécurisation de la circulation piétonne sur cette voie, les propositions suivantes ont été formulées en présence de M. Bendjebbar ingénieur en charge du secteur, M. Taurines, M. Olivier représentant le syndicat département d'électricité, Mme Munoz représentant le service transports du Conseil départemental et plusieurs élus municipaux.

- 1) Déplacement de l'abri-bus à l'angle de la rue P.P Riquet. Ce nouvel emplacement permettra aux usagers d'emprunter le souterrain qu'ils n'auront plus à franchir la voie. Les services du département se chargent de cette opération pour la rentrée scolaire. Le syndicat d'électricité assurera l'électrification



Crédit photo : C. Pavot

- 2) Une rambarde sera posée sur le trottoir le long des bâtiments de la Forge afin de sécuriser le cheminement des piétons. Une signalisation directionnelle est prévue.
- 3) Il est évoqué un éclairage équipé d'un capteur pour le souterrain. La pompe pour l'évacuation de l'eau stagnante sera réinstallée en permanence. Pour ce faire la pose d'un compteur électrique est envisagée.

- 4) Le long de la 813, du chemin de l'Hôpital jusqu'à la route de Montlaur est prévu d'élargissement de l'espace côté ruisseau. En face, côté MFR, est prévue la pose de bordures de façon à protéger le cheminement des piétons.
- 5) Le passage pour piétons sur la 813 à hauteur du carrefour de l'allée du Languedoc sera supprimé. Dans la mesure où il devient inutile du fait de la suppression à cet endroit de l'abri-bus.
- 6) Pour ce qui concerne la traversée entre les commerces et la médiathèque, la mise en place d'un feu tricolore apparaît indispensable afin d'assurer une sécurité maximale. Il pourrait s'agir d'un système équipé d'un poussoir à la disposition des piétons.

Une demande sera adressée aux services du syndicat d'électricité afin d'engager l'étude de faisabilité, d'en estimer le coût ainsi que les modalités de financement. En tout état de cause, il s'agit d'un délai de plusieurs mois.

- 7) Un marquage peinture sera envisagé sur la partie centrale de la voie. Celle-ci n'est pas une voie de circulation mais un espace de dégagement, dit « tourne à gauche », que certains automobilistes empruntent parfois abusivement, ce qui accroît la dangerosité du passage piétons.
- 8) Après l'installation de deux radars pédagogiques en 2015, et celle de deux triangles clignotants en 2017, est évoquée la pose d'un radar sanction double sens. L'hypothèse sera étudiée.

Ces propositions sont d'ores et déjà à l'étude.

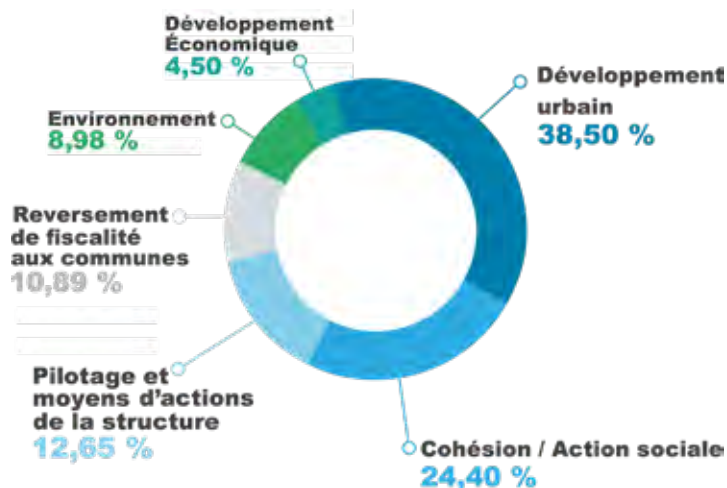
Il est cependant rappelé que tout aménagement, installation et modification sont soumis, du fait du statut de la voie, à l'avis conforme des différents services de l'État. D'autre part, des délais d'instruction et de réalisation doivent être pris en compte.

Vous trouverez, ci-dessous, les principaux chiffres concernant les missions qu'assure le Sicoval et les budgets correspondants pour l'exercice 2017. À la rentrée prochaine, seront disponibles les chiffres concernant l'année 2018. Ils confirmeront le maintien des services à la population et une consolidation budgétaire.

2017 : Retour à l'équilibre budgétaire

En 2017, grâce à la démarche d'économies démarrée en 2015, l'Agglo a pu améliorer sa santé financière.

Son désendettement s'est confirmé et elle a pu dégager des marges de manœuvre pour financer les investissements futurs. L'équilibre retrouvé en 2017 reste cependant fragile, c'est pourquoi le budget 2018 sera consacré à sa consolidation.



Le Sicoval,

Les principales dépenses* : 135 M€

* Tous budgets confondus, budgets au réel, hors mouvements inter-budgétaires et opérations d'ordre

Développement urbain : 52 M€

- ▶ Aménagement du territoire : 17,16 M€
- ▶ Assainissement : 11,69 M€
- ▶ Eau potable : 9,61 M€
- ▶ Voirie : 7,31 M€
- ▶ Transports : 2,43 M€
- ▶ Frais généraux : 1,82 M€
- ▶ Habitat : 1,78 M€...

Cohésion / Action sociale : 33 M€

- ▶ Services aux habitants : 28,9 M€
- ▶ Emploi : 600 000 €...

Pilotage et moyens d'actions de la structure (services supports...) : 17,2 M€

Reversement de fiscalité aux communes et à l'État : 14,6 M€

- ▶ Communes (AC & DSC) : 10,9 M€
- ▶ État (FPIC & FNGIR) : 3,7 M€

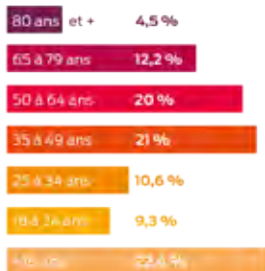
Environnement : 12 M€

- ▶ Déchets : 9,81 M€
- ▶ Energie et climat : 950 000 €
- ▶ Espaces verts : 860 000 €

Développement économique : 6 M€

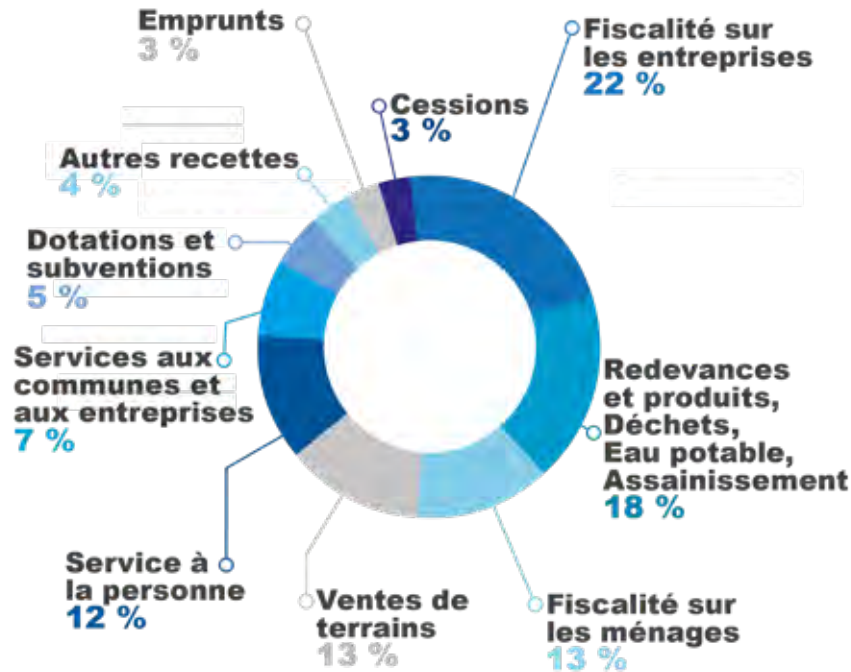
- ▶ Accompagnement (pépinières, artisanat, économie sociale et solidaire...) : 3,5 M€
- ▶ Stratégie et promotion (Centre de congrès, partenariats...) : 2,4 M€...

Une population mixte et équilibrée

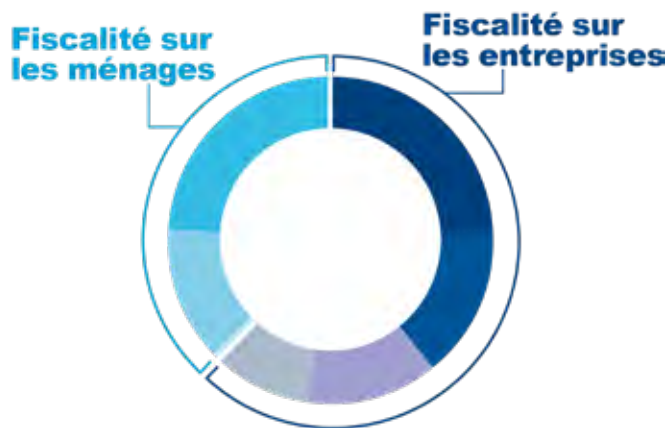


Les principales recettes* : 138 M€

* Tous budgets confondus, budgets au réel, hors mouvements inter-budgétaires et opérations d'ordre



Zoom sur les recettes fiscales : 48,7 M€



► Fiscalité sur les entreprises : 30,5 M€

Soit 63 % du total des recettes fiscales

- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 39,3 %
- Compensations sur la fiscalité des entreprises : 22,7 %
- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) : 21 %
- Autres :
 - ▶ Taxe sur le foncier bâti des entreprises : 10 %
 - ▶ Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) : 5,9 %
 - ▶ Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) : 1 %

► Fiscalité sur les ménages : 18,2 M€

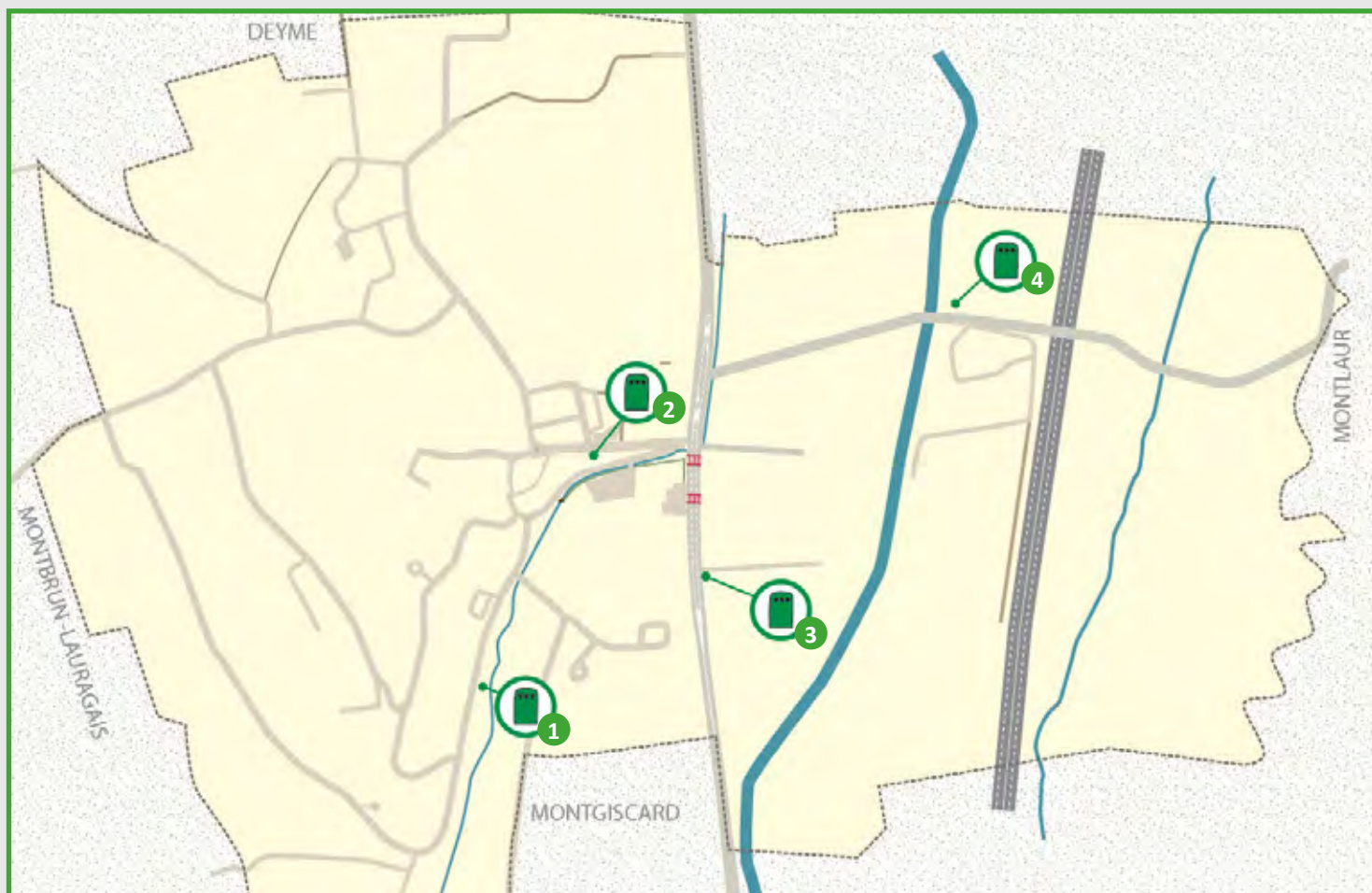
Soit 37 % du total des recettes fiscales

- Taxe d'habitation : 62,5 %
- Taxes foncières :
 - ▶ Sur les propriétés bâties : 34,1 %
 - ▶ Sur les propriétés non-bâties : 1 %
- Compensations sur la fiscalité des ménages : 2,4%

Une fiscalité encore maîtrisée en 2017

Dans la continuité de 2016, les élus ont voté une hausse modérée de la fiscalité (voir tableau ci-dessous). Cette croissance maîtrisée a cependant permis de dégager 520 000 € de recettes supplémentaires pour financer les futurs investissements liés au projet Mobilités 2020-2025-2030 de la grande agglomération toulousaine (qui prévoit notamment l'arrivée du métro à Labège). En 2017, cette somme a permis d'autofinancer l'amélioration de la qualité énergétique des équipements du Sicoval (crèches, bâtiments administratifs...).

	Taux 2017	Évolution 2016-2017
Taxe d'habitation	10,97 %	Stabilité
Taxe sur le foncier bâti	9,37 % +	2,89 %
Taxe sur le foncier non bâti	4,93 %	Stabilité
Cotisation foncière des entreprises	34,55 %	+ 2,25 %



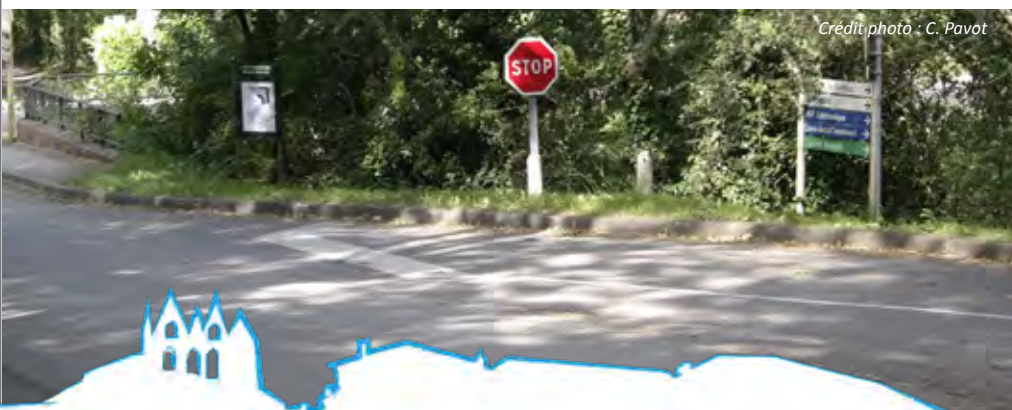
La commune de Donville est équipée de 4 récup'verre. Nous vous remercions de bien vouloir y déposer vos déchets en verre.

- 1 • Chemin du ruisseau de Fontbazi, à côté de l'atelier municipal.
- 2 • Allée du Languedoc, en face de la place du 14 juillet.
- 3 • Allée Pierre Paul Riquet, au début de la voie.
- 4 • Route de Montlaur, sur la petite esplanade à gauche après le canal.

Pour mieux vivre ensemble, des règles de civisme sont nécessaires !

- **Respecter les horaires** pour les travaux de bricolage et de jardinage : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30, le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00, le dimanche et jour férié de 10 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00.
- **Ne pas brûler de végétaux dans votre jardin** : les déchets dits « verts » produits par les particuliers doivent être déposés en déchetterie, le brûlage en est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.
- **Tailler vos haies et arbres en limite de propriété.**

- **Ne pas laisser divaguer vos chiens.**
- **Effectuer les traitements préconisés** concernant les nuisibles pour réduire et limiter leur propagation. En ce moment : frelon asiatique et pyrale du buis.
- **Stationner vos véhicules de manière à ne pas gêner la circulation.** Est considéré comme gênant la circulation, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons.
- **Respecter la limitation de vitesse et la signalisation.**



Que vous soyez automobiliste ou cycliste, pensez à respecter le stop du bout du chemin du ruisseau de fontbazi, à l'intersection avec l'allée du Languedoc.

La visibilité en descendant l'allée étant mauvaise à ce niveau, un accident peut vite arriver.

Médaille militaire pour un Donnevillois



Crédit photo : C. Pavot

Dernièrement à Fronton, à l'occasion de la commémoration du 19 mars 1962, douze anciens Combattants de la guerre d'Algérie ont été honorés par une remise de médailles militaires ; parmi ceux-ci, figurait Bernard Dupont qui habite au Pradelot à Donneville depuis plus de vingt-cinq ans.

Cette cérémonie était présidée par le lieutenant-colonel Guy Scheidegger, délégué militaire départemental, adjoint au général Collet, commandant la 11^e division parachutiste, en présence des autorités civiles et militaires, dont Jean-François Portarieu député, Hugo Cavagnac maire de Fronton, Bertrand Montubert conseiller régional, Françoise Laborde Sénatrice, Ghislaine Capdessus conseillère départementale, Guy Darmanin président de la FNACA.

Sous de nombreux drapeaux, Bernard Dupont a été décoré de la médaille militaire qui vient orner son veston aux côtés d'autres distinctions dont la Croix de la Valeur Militaire avec Étoile de Bronze, la Croix du Combattant, la Médaille Commémorative des Opérations en A.F.N ; il est également breveté parachutiste militaire et Chevalier des Palmes Académiques et en même temps l'un des deux porte-drapeaux lors des cérémonies à Donneville auxquelles il ne manque jamais.

*Robert Ganté,
correspondant à la Dépêche du midi*

ALAE



Crédit photo : C. Pavot

Le 29 mars, l'ALAE a organisé le Carnaval avec les enfants du groupe scolaire Montseny. Ce jour-là, ils ont pu présenter leur mascotte nommée Augustine. Celle-ci a été dessinée par Louise H. et créée par les enfants participant à l'ALAE. Tout le monde a pu défiler dans Donneville dans la joie et la bonne humeur et profiter d'un petit apéro offert par la Mairie.

Sur le deuxième semestre, l'ALAE a proposé aux enfants un projet « découverte du monde » en partenariat avec le SICOVAL. Les enfants ont pu partir en « voyage » grâce à une exposition, à des dessins animés (MOKO), à des déguisements, à un kamishibai, à une vidéo montrant comment les enfants vont à l'école dans le monde entier mais aussi par des jeux et des livres. Pour clôturer ce projet, les enfants ont créé une fresque sur la thématique de l'Australie et l'ont offert au SICOVAL pour que celle-ci fasse partie des valises de déguisements prêtés aux accueils de loisirs participant.

Sur le mois de juin, l'ALAE a proposé aux enfants de participer à un projet de foot mixte en lien avec la coupe du monde féminine de football. Fair-play, mixité, esprit d'équipe sont à l'honneur.

Le 17 juin, l'ALAE a organisé des portes-ouvertes pour les parents des enfants ayant participé aux activités du PEDT : vidéo, jardinage, BD, kamishibai et acrosport. Un temps convivial où les parents ont pu se rendre compte du travail de leurs enfants durant ces temps d'activités périscolaires et discuter avec les intervenants et animateurs concernés.

Le 18 juin, l'ALAE a invité des parents à déjeuner à la cantine et à participer aux activités du midi. L'intérêt est d'ouvrir les portes aux familles qui se demandent souvent comment ça se passe les midis, ce que leurs enfants mangent... De plus, un livret photo est disponible à l'accueil de l'ALAE. Il retrace les événements et les activités de l'ALAE, à consulter sans modération !

*Coralie Sochon,
Directrice de l'ALAE*



Crédit photo : C. Pavot



Cabanac ne serait pas le domaine Cabanac sans son merveilleux jardin qui l'entoure et le met en valeur. Mais un jardin sans fleurs n'est pas non plus un véritable jardin !

En cette année 2019, le printemps pointant déjà son nez, il était grand temps de se mettre en mouvement si l'on voulait voir pousser toutes les fleurs qui germaient dans nos têtes. Voici pour vous en toute confidentialité la recette pratiquée :



Mi mars : prendre un peu d'huile de coudes d'élus pour ameublir la terre là où les engins l'avaient tassée lors du chantier de rénovation, puis, avec les moyens du bord, organiser un chantier « Brouettes » pour rapporter de la bonne terre végétale et l'enrichir en matière organique.

Fin mars : commencer à courir les foires aux plantes, les pépinières et autres jardineries locales pour y faire son marché et dénicher les fleurs rêvées !

Début avril : prendre conscience que la tâche est immense, ce qui est une excellente raison pour attaquer les plantations sans plus tarder dès que la météo se montrera suffisamment clémente.



Planter d'abord quelques rosiers grimpants pour égayer les grilles du jardin clos : un rose, un blanc et un très vigoureux rouge pimpant. Pourtant plantés le même jour, force est de constater qu'ils ne grimpent pas tous avec le même élan ! Un gentil « Pierre de Ronsard » ainsi que plusieurs rosiers anciens prélevés dans nos jardins privés viendront progressivement compléter ces premières plantations.

Pour se récompenser des efforts fournis, se reculer de quelques pas et se dire en contemplant cette modeste palette que c'est un bon début ... même la plus belle des roseraies a commencé par quelques pieds plantés !



Avril toujours : à l'angle du mur mitoyen d'avec le restaurant l'Enclos, une magnifique glycine replantée à l'automne passé s'est voluptueusement installée, couvrant d'ores et déjà de ses tentacules fleuries une belle partie du mur. Un peu plus loin, quelques clématites tentent également leur chance ainsi qu'à l'autre bout du mur, un hortensia grimpant.



Des fleurs pour les jardins Cabanac

Avril encore : en travaillant nos propres jardins, ne pas hésiter à aérer les plates-bandes en y prélevant tout ce qui trouvera heureusement place à Cabanac. C'est ainsi que iris, pulmonaires, violettes, campanules muralis, pervenches et autres anémones du Japon viendront progressivement étoffer les plantes d'ombre déjà installées l'an passé.

Ourlée d'une haie de corètes du Japon installés le long du grillage, la plate-bande jaune a pris racine et s'en donne à cœur joie dans un joyeux fouillis organisé. Après une lutte acharnée pour conquérir la meilleure place au soleil, les annuelles ont finalement laissé place aux vivaces qui ont vocation à s'installer durablement.



Avril, avril, retiens ton fil ... nous n'avons pas encore fini ! Il reste encore à installer les ceanothes et les sauges ainsi qu'une plate-bande de vivaces et bisannuelles toutes choisies dans un dégradé de couleur jaune, selon un canevas modestement inspiré des jardins de Giverny.

Mai, mai, mai, fais ce qu'il te plaît ... mais ne pas oublier de venir régulièrement arroser, bêcher, nettoyer, au risque de tout voir saccager. La chasse aux taupes et mulots est également ouverte, chaque galerie souterraine sera impitoyablement rebouchée pour que les jeunes radicelles en pleine croissance trouvent terre à leurs pieds.

Juin, te voilà enfin, avec tes coups de chaleur et ton humeur instable. Après une très belle première floraison, les rosiers grimpants sont déjà fanés ; mais remontants ils sont, bientôt ils refleuriront.

Ainsi, s'achève cette recette ... ah non ! C'était sans évoquer un élément essentiel qui sans lui rendraient bien vains tous ces efforts : vous inviter bien-sûr en toutes saisons à venir flâner dans ces jardins Cabanac, contempler les belles poteries fabriquées artisanalement en Lauragais qui ornent désormais la terrasse, découvrir d'autres arbustes qui n'ont pu vous être présentés ici, vous asseoir à l'ombre du tilleul ou du cerisier (*), humer et prendre le temps de rêver !

(*) *Des bancs devraient bientôt être installés*

Brigitte Glain, Maire adjointe
Crédit photos : Brigitte Glain



Journée Citoyenne



Crédit photo : C. Pavot

Une malencontreuse coupure de courant survenue en milieu d'après-midi le 23 juin 2018 ne nous a pas permis de terminer deux des chantiers engagés.

À bien y réfléchir il semblerait aussi que nous ayons quelque peu sous-évalué le temps nécessaire à leur réalisation...

L'enthousiasme que génère cette journée auprès de la population ne doit pas conduire à sur dimensionner les projets car l'objectif et le principe de ces journées et d'achever, justement en un jour, les travaux engagés.



Crédit photo : C. Pavot

Dans ces conditions et sans remettre en cause le principe de l'existence même de cette journée il nous a paru plus sage de reporter à l'an prochain la mise en œuvre d'une nouvelle journée au plein sens du terme.

Ainsi dès cet automne une réunion sera programmée afin de recueillir l'ensemble de propositions auprès de toute la population.

Au printemps le choix ainsi que l'évaluation des projets réalisables sera effectué et une date sera fixée très certainement pour le début de l'été 2020.

Néanmoins /(année de transition) /au cœur de cet été 2019 un jour ou deux sera consacré à l'achèvement des projets entamés. Il s'agit du banc sous le tilleul de Cabanac ainsi que des poubelles assorties aux bacs disposés sur le parking de l'école.

Les participants à ces travaux seront contactés directement sur leurs adresses mail. Les Donnevillois qui voudraient participer trouveront les dates, lorsqu'elles auront été fixées, sur le site de la mairie ainsi que sur les panneaux d'affichage.

Dès à présent vous pouvez réfléchir aux chantiers que vous souhaiteriez voir se réaliser en 2020.

Je vous donne rendez-vous à l'automne pour la première réunion de préparation.

Bernard Couzill



Crédit photo : C. Pavot

Vide Grenier



Crédit photo : Tennis Club de Donneville

Le prochain vide-grenier, organisé par le Tennis Club de Donneville, aura lieu le dimanche 8 septembre. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en imprimant la fiche d'inscription sur le site : <http://videgrenierdonneville.wifeo.com>

Vous trouverez également la fiche d'inscription sur le nouveau site du TC Donneville : <http://tcdonneville.wixsite.com/tcdonneville>.

Frédéric Ropiquet, Président du TC Donneville

Coup de cœur de la médiathèque



L'ombre de nos nuits Gaëlle Josse

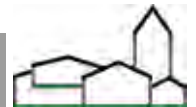
Plusieurs récits se croisent dans ce roman, qui racontent tous une histoire d'amour non réciproque.

Au centre un tableau de Georges de La Tour, Saint Sébastien soigné par Irène (1639). Dans l'atelier, un jeune apprenti entretient une passion pour la jeune femme qui pose. De nos jours, une femme déambule dans un musée et se trouve saisie par la tendresse et la compassion qui se dégagent de l'attitude d'Irène

dans la toile. Un jeu de polices d'écriture nous permet de passer aisément d'un récit à l'autre. Les descriptions de l'atelier du peintre sont absolument remarquables. À travers ce texte court mais dense, Gaëlle Josse décrit l'amour et ses zones d'ombre de son écriture fine et sensible.

L'équipe de la médiathèque

Avenir du CLAD



Depuis 2002, nous organisons la fête de la musique et la fête du village. Nous vous proposons également les activités ci-dessous. Quoi qu'il arrive nous passerons le relais dès la fin 2019. Alors si vous désirez vous investir, contacter la mairie de Donneville au **05 61 81 96 60** ou par mail accueil@donneville.fr

Alors si des vocations voient le jour... N'hésitez pas !

Journée des inscriptions le 07/09/2019 – salle des associations à Cabanac

- ▶ MUSIQUE : Piano, Percussions, Guitare, Chant, Eveil musical, Ensemble musical, Formation musicale, Chorale, MAO...
- ▶ PILATES et YOGA
- ▶ Danses de salon
- ▶ Comité des Fêtes : Fête de la Musique, Fête du Village
- ▶ Œnologie
- ▶ Multisports enfants

Pour le CLAD B CHAZE Pdt

Depuis des années, le CLAD s'est consacré à l'animation des activités socioculturelles et sportives de la commune. C'est beaucoup de temps et d'énergie de la part des membres autour du président Bernard Chaze dont on a pu apprécier les capacités d'organisation et le sens des responsabilités. Comme toute chose, ce cycle se termine. A chacun des membres, je vous adresse les remerciements les plus chaleureux du conseil municipal pour ces années de dévouement.

J'espère qu'une nouvelle équipe se constituera et prendra le relais dans les mois qui viennent. Les associations sont le relais essentiel de l'animation au sein d'une commune et assurent le lien entre les habitants, un lien social si essentiel et si riche. Aussi je m'associe au toujours président du CLAD pour faire appel aux bonnes volontés afin que les activités se perpétuent.

Je renouvelle mes remerciements à chacun des membres du CLAD.

Le Maire

Vie sportive

Les Archers de Donneville

Le week-end du 18 et 19 Mai s'est déroulé le championnat de France individuel de tir à l'arc nature à Beaugency près de Chambord.

Deux Donnevillois en sont revenus médaillés, après une dure compétition : Alain Beaussart médaille d'or (Champion de France) et Thomas Cochet médaille de Bronze. Anaïs Cochet une troisième Donnevilloise a participé pour la 1ère fois à cette compétition et finie à une très belle 12ème place. Ces trois archers font partis du club **Les Archers de Montgiscard**. 17 archers de ce club étaient en compétition 6 d'entre eux sont revenus médaillés (2 en or, 2 en argent, 2 en bronze) Bravo à ces sportifs Donnevillois

M COCHET Stéphane.

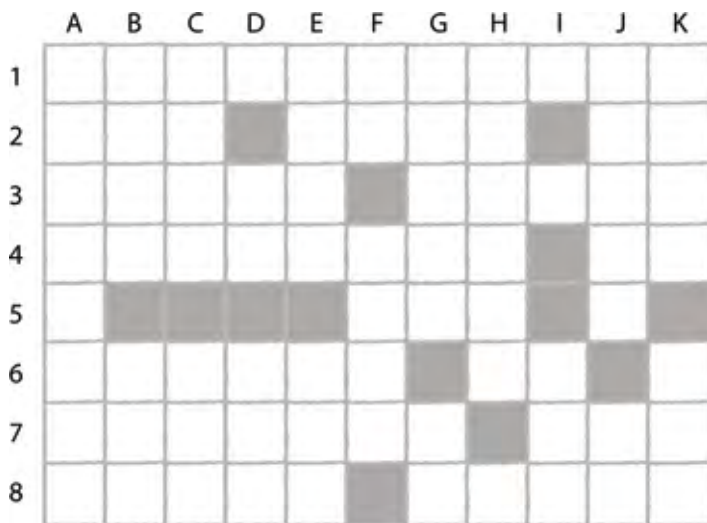


Crédit photo : S. Cochet

Aha !

par Marie Josée FOS

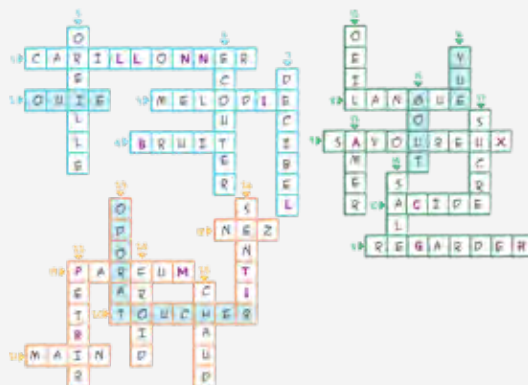
Particularité de la grille, tous les mots ne comportent que A comme voyelle.



- | | | | |
|---|--|---|--|
| 1 | Mot magique | B | Pâtisserie d'Ali - En aparté |
| 2 | Commune d'Eure et Loir - Boulevard belge - Argon | C | Empereur de Russie déstabilisé - Palefrenier |
| 3 | Bananier des Philippines - Serpent | D | Calcium - Fin d'Esmeralda |
| 4 | Bruit de tambour - Génie | E | Outil de cinéma - Rivière suisse |
| 5 | Amusant recueil | F | Fleuve du Pas de Calais - Écrivain canadien |
| 6 | Footballeur international - Abréviation d'espèce en biologie | G | Famille de marmotte - Doubles voyelles |
| 7 | Salle du trône dans les palais - Roi d'Israël | H | Fruit des Antilles |
| 8 | Clin d'œil pour les pressés - Consanguin | I | Accompagne Peter |
| | | J | Tresse - Possessif |
| | | K | Beaux parleurs - Peut suivre un échec |
- A Gélatine

Solution du numéro précédent (n°51) : "Les 5 sens"

- | | |
|-----------------|--------------|
| 1 - Carillonner | 14 - Salé |
| 2 - Ouïe | 15 - Goût |
| 3 - Mélodie | 16 - Vue |
| 4 - Bruit | 17 - Sucre |
| 5 - Oreille | 18 - Nez |
| 6 - Écouter | 19 - Parfum |
| 7 - Décibel | 20 - Toucher |
| 8 - Langue | 21 - Main |
| 9 - Savoureux | 22 - Pétrir |
| 10 - Acide | 23 - Odorat |
| 11 - Regarder | 24 - Froid |
| 12 - Œil | 25 - Chaud |
| 13 - Amer | 26 - Sentir |



- ▶ 14 juillet
Fête Nationale
- ▶ 17 juillet
Fermeture de la mairie
- ▶ 31 juillet
Fermeture de la mairie
- ▶ 7 août
Fermeture de la mairie
- ▶ Du 1^{er} au 27 août
Fermeture de la médiathèque
- ▶ Du 12 au 16 août
Fermeture annuelle de la mairie
- ▶ 2 septembre
Rentrée scolaire
Groupe Scolaire Federica Montseny
- ▶ 7 septembre
Journée des associations
Cabanac
- ▶ 8 septembre
Vide Grenier
organisé par le Tennis Club
9 h - 17 h
Centre village - Château
- ▶ 18 novembre/20 décembre
Exposition de Céramiques
Atelier de Poterie de Montgiscard
Salle des expos - Médiathèque



www.donneville.fr

Crédit photo : C. Pavot

